

DEMANDE D'INSCRIPTION SCOLAIRE 2026-2027

ENFANT NE AVANT LE 01 JANVIER 2024

Dossier à retourner par mail « m.gosselin@ville-herin.fr »

AVANT LE 28 FEVRIER 2026

REPRESENTANT LEGAL 1

Mme-Mr NOM : Nom de jeune fille

Prénom :

Adresse du domicile :
.....

Lien de parenté sur la famille* (mère – père – belle-mère – beau-père – tuteur -tutrice - autre.....

Situation familiale* : marié(e) – pacsé(e) -vie maritale – séparé(e)- divorcé(e) – veuf(ve)

Profession :

Employeur :

Adresse employeur :
.....

N° de Tél : Portable : Fixe : Professionnel

Courriel @.....

REPRESENTANT LEGAL 2

Mme-Mr NOM : Nom de jeune fille

Prénom :

Adresse du domicile :
.....

Lien de parenté sur la famille* mère – père – belle-mère – beau-père – tuteur -tutrice - autre.....

Situation familiale* : marié(e) – pacsé(e) -vie maritale – séparé(e)- divorcé(e) – veuf(ve)

Profession :

Employeur :

Adresse employeur :
.....

N° de Tél : Portable Fixe : Professionnel

*** ENTOURER LA MENTION CORRESPONDANTE**

Enfant(s) à inscrire

Nom	Prénom	Date de Naissance	Lieu de naissance	Niveau scolaire

PIECES OBLIGATOIRES A JOINDRE

- ✓ Justificatif de domicile de moins de trois mois (photocopie EDF, TELEPHONE, LOYER)
- ✓ Photocopie du livret de famille
- ✓ Photocopie du carnet de vaccinations
- ✓ En cas de séparation ou de divorce des parents, photocopies du jugement du mode de garde
- ✓ Contrat de travail pour les enfants chez une assistante maternelle
- ✓ Certificat de radiation suivant le cas
- ✓ Certificat médical d'aptitude à la fréquentation scolaire délivré par votre médecin traitant
- ✓ Pièces d'identités des parents

Déclaration sur l'honneur

Je soussigné(e)

Responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur ce dossier, m'engage à informer la Ville de HERIN de tous les changements dans ces renseignements qui interviendraient au cours de l'année et en cas d'annulation d'inscription. En cas d'informations erronées ou incomplètes la ville de HERIN décline toutes responsabilités dans la gestion de ce dossier.

ATTENTION

L'inscription ne vaut pas admission. Celle-ci ne peut être délivrée que par le Directeur (rice) d'école.

FAIT A LE

NOM-PRENOM

« Lu et approuvé »

Signature

LE CERTIFICAT D'INSCRIPTION ADMINISTRATIF VOUS SERA COURS EN AVRIL A VOTRE DOMICILE

QUI SERVIRA A FINALISER L'INSCRIPTION DE VOTRE ENFANT AUPRES DES DIRECTEURS D'ECOLES